

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2010039

Signataire : CS/SE

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2251-1 et L.2251- 3,

Vu le budget 2010,

Considérant que la municipalité souhaite soutenir les projets de solidarité internationale développés par les associations de migrants et promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le Développement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE :

- 1000 € (mille euros) à la Mission Itinérante Médicale d'Afrique
- 1000 € (mille euros) à l'Union Bassadzinoise en France
- 1000 € (mille euros) à l'Association solidarité et développement de Tambacara en France
- 1000 € (mille euros) à Unis pour Teichibi
- 500 € (cinq cents euros) au Centre de Santé Communautaire pour l'Union de Confiance des ressortissants de Sélifély et Kaliniro (CSCOM)
- 500 € (cinq cents euros) à Banakro Agriculture au Mali

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 24/12/2010

Publié le : 23/12/2010

Certifie exécutoire le : 24/12/2010